



*Pour la santé
et l'autonomie*

LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN OUVRE UN SERVICE D'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD) DE 35 PLACES AUTOUR DE MAGNANVILLE (78)

PARIS, LE 6 FÉVRIER 2017 – LE CENTRE DE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE LÉOPOLD BELLAN DE MAGNANVILLE A ÉTÉ AUTORISÉ PAR L'ARS D'ILE-DE-FRANCE À CRÉER 35 PLACES D'HAD DANS LE NORD-OUEST DU TERRITOIRE DE SANTÉ DES YVELINES. C'EST UNE NOUVELLE ACTIVITÉ POUR LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN QUI S'INSCRIT AINSI DANS LA LOGIQUE DE RÉORGANISATION DE L'OFFRE SANITAIRE EN FRANCE.

En ouvrant sur le territoire du Mantois, un service d'hospitalisation à domicile de 35 places, le centre de gérontologie clinique Léopold Bellan de Magnanville (78) vient compléter l'offre de soins sur cette zone géographique caractérisée par des indicateurs sociodémographiques défavorables : à la forte précarité de la population, s'ajoutent une surmortalité significative par rapport au reste du département et une pénurie de professionnels libéraux.

Ce nouveau service va couvrir 83 communes d'intervention du nord-ouest du département des Yvelines, ce qui représente plus de 178 500 habitants (soit 12,5 % de la population). « *C'est un secteur que nous connaissons bien et notre SSIAD y intervient d'ores et déjà, rappelle Sophie Villedieu, la directrice du Centre. Nous allons répondre à un véritable besoin puisqu'aujourd'hui, avec 20 patients par jour pour 100 000 habitants, le taux de recours à l'HAD y est inférieur à la moyenne régionale. Notre candidature auprès de l'ARS a d'ailleurs été soutenue par les partenaires sanitaires et médico-sociaux avec qui nous travaillons de longue date et notamment les établissements de santé* ».

Polyvalent, avec une spécialité de soins palliatifs, le service d'HAD Léopold Bellan propose tout type d'accompagnement (hormis les activités de maternité, pédiatrie et de transfusion sanguine). Il va ainsi permettre à des patients adultes malades de tous âges, atteints de pathologies graves aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables, d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation dans un établissement traditionnel en leur apportant à domicile des soins médicaux et paramédicaux complexes et coordonnés, 24 h/24 et 365 jours par an.

Lorsqu'il fonctionnera en pleine capacité, l'équipe salariée pluridisciplinaire comptera 25,4 équivalents temps plein. « *Nous travaillerons également avec les professionnels libéraux de terrain* », complète Sophie Villedieu. ▀



À PROPOS DU CENTRE DE GÉRONTOLOGIE CLINIQUE LÉOPOLD BELLAN DE MAGNANVILLE

Situé à l'épicentre du territoire d'intervention, le Centre de Gérontologie Clinique Léopold Bellan de Magnanville constituera l'établissement support de ce projet. Établissement historique de la Fondation Léopold Bellan, il regroupe :

- 1 établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 324 lits ;
- 1 centre de santé ;
- 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de 180 places ;
- 1 établissement et service d'aide par le travail (Esat) de 39 places.

Directrice : Sophie Villedieu

Contact presse : carole.vanlaethem@fondationbellan.org

À PROPOS DE LA FONDATION LÉOPOLD BELLAN

La Fondation Léopold Bellan est un acteur majeur du secteur non-lucratif sanitaire et social et médico-social. Elle gère un réseau de 66 établissements et services, soit plus de 4 000 lits et places et 300 000 heures d'aide à domicile et emploie plus de 2 500 salariés. Aux côtés de ces professionnels, 300 bénévoles participent à l'accompagnement :

- des tout-petit,
- des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou sensoriel,
- des enfants et jeunes en danger ou en difficulté sociale,
- des personnes âgées,
- des malades.

Principalement implantée en région parisienne (75 – 77 – 78 – 91 – 92 – 93 – 94), la Fondation est également présente dans les départements de l'Oise (60), d'Eure-et-Loir (28) et d'Indre-et-Loire (37).

Institution laïque, la Fondation Léopold Bellan défend des valeurs de solidarité, de fraternité et de respect des autres. Elle accueille ou accompagne sans distinction d'origine, d'appartenance religieuse ou de moyens, les personnes qui la sollicitent.

Créée en 1884 par Léopold Bellan, l'un des précurseurs de l'aide sociale, l'association fut reconnue d'utilité publique en 1907. Elle a obtenu le statut de Fondation reconnue d'utilité publique en 1996. ■

Contact

Marie-Christine Robert
Secrétaire générale

Tél. : 01 53 42 11 60

marie-christine.robert@fondationbellan.org